



Contrat d'engagement Bœuf 2026

Producteur

Des prairies à votre assiette
Élevage Lorin Bossuyt
Villeperdue
61110 Saint Germain des Grois

Adhérent (Désignation, adresse et téléphone)

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent en 2026 pour 2 distributions :

23 septembre 2026 – 2 décembre 2026

Engagements de l'adhérent :

- Être à jour de sa cotisation au *Jardin de Poissy*,
- Préfinancer la production,
- Assurer des permanences de distribution,
- Gérer son panier (récupération lors de la distribution, en personne ou par un tiers ; partage éventuel de son contenu).

Engagement du producteur partenaire :

- Livrer des produits de qualité de son exploitation,
- Être présent aux distributions,
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail
- Proposer une visite de son exploitation pendant la durée du contrat.

Constitution du panier et paiement

Nous sommes éleveurs en Normandie, dans le parc naturel du Perche, petit écrin de verdure vallonné et paisible où nos Blondes d'Aquitaine pâturent presque toute l'année. Notre ferme est une exploitation familiale ; nous faisons de la vente directe depuis plus de 20 ans et avons à cœur de vous proposer de la viande de qualité, issue de nos animaux plusieurs fois primés au salon de l'agriculture (8e participation cette année !) tout en étant respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

Nous vous proposons deux gammes de colis :

- **Traditionnel** : morceaux à mijoter et griller
- **Prestige** : morceaux de 1^{re} catégorie exclusivement à griller.

Tous les morceaux sont emballés sous vide et peuvent être conservés au frais 6 jours à compter de la date d'emballage. La viande peut être congelée directement dans son emballage.

Traditionnel	Prestige
12 kg 226.80€ (prix moyen : 18.9 €/kg)	8 kg (prix moyen : 24.90 €/kg)
– 2 bourguignons, 1 kg chacun – 2 rôtis, 1 kg chacun – 1 côte ou une pièce à fondue, de 1 à 1,5 kg – environ 4 kg de steaks, par paquets de 2 (persillés, faux filet, hampe, bavette, gîte, tournedos...) – environ 1,5 kg de haché (une dizaine de steaks hachés individuel 150 g) – 1 barquette bolo (500 g) – 1 paquet chipolata (par 6, 500 g) – 1 paquet merguez (par 6, 500 g) – 1 paquet saucisses espelette (par 5, 520 g)	– 2 rôtis, 1 kg chacun – 1 côte ou une pièce à fondue, de 1 à 1,5 kg – environ 4 kg de steaks, par paquets de 2 (persillés, faux filet, hampe, bavette, gîte, tournedos...) – 6 steaks hachés
6 kg (prix moyen : 19.90 €/kg)	4 kg (prix moyen : 25.90 €/kg)
La même chose avec les quantités divisées par 2 et entrecôte à la place de côte/fondue	La même chose avec les quantités divisées par 2 et entrecôte à la place de côte/fondue



Contrat d'engagement Bœuf 2026

Indiquez vos souhaits

Distribution	Type de colis	Option	Nombre souhaité	Prix unitaire	Sous-total
23 Sept. 2026	Traditionnel 12 kg	Côte		226.80€	
		Fondue			
	Traditionnel 6 kg	Entrecôte		119.40 €	
	Colis 100% steaks hachés 5 kg	Bœuf		90 €	
	Prestige 8 kg	Côte		199.20 €	
		Fondue			
	Prestige 4 kg	Entrecôte		103.60 €	
	Rillettes cornichons et graines moutarde	Pot de 180gr		6€	
Total :					

Distribution	Type de colis	Option	Nombre souhaité	Prix unitaire	Sous-total
2 Déc. 2026	Traditionnel 12 kg	Côte		226.80€	
		Fondue			
	Traditionnel 6 kg	Entrecôte		119.40 €	
	Colis 100% steaks hachés 5 kg	Bœuf		90 €	
	Prestige 8 kg	Côte		199.20 €	
		Fondue			
	Prestige 4 kg	Entrecôte		103.60 €	
	Rillettes cornichons et graines moutarde	Pot de 180gr		6€	
Total :					

Modalités de paiement : rédigez vos chèques à l'ordre de « **GAEC Lorin Bossuyt** » qui seront encaissés le comme décrit ci-dessous. (Possibilité de régler via plusieurs chèques sur demande référent contrat)

Dates de distribution		Réf du chèque	Montant du chèque
Date de distribution	Encaissement 23 sept. 2026		
Date de distribution	Encaissement 23 oct. 2026		
Date de distribution	Encaissement 2 déc. 2026		
Date de distribution	Encaissement 2 janv. 2026		
		Total	

Distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur